

## « Cordonner l'éducation thérapeutique du patient »

Octobre 2025

LA FORMATION PERMET AUX PARTICIPANTS DE DEVELOPPER LES COMPETENCES NECESSAIRES A LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITES D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) EN PARTICULIER :

- L'ANIMATION D'EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE
- LA CONDUITE DE PROJET (DE LA CONCEPTION A L'EVALUATION)
- LA COMMUNICATION ET LA VALORISATION DES PRATIQUES

CETTE FORMATION REPEND AUX EXIGENCES DE L'ARRETE DU 31 MAI 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 2 AOUT 2010 RELATIF AUX COMPETENCES REQUISES POUR DISPENSER OU COORDONNER L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT.

LA PARTICIPATION A TOUTE LA FORMATION (5 JOURS ORGANISES EN 3 MODULES) AINSI QUE LA VALIDATION, PAR LE FORMATEUR, DU TRAVAIL PERSONNEL, PERMETTENT L'OBTENTION D'UNE **ATTESTATION DE FORMATION A LA COORDINATION DE L'EDUCATION THERAPEUTIQUE**.

### **Pré-requis - Public**

Tout professionnel ou représentant associatif déjà formé à l'éducation thérapeutique et qui se prépare à coordonner des programmes ou des activités d'éducation thérapeutique du patient.

### **Objectif et déroulement**

La formation a une durée de 40 heures réparties de la façon suivante.

#### **Module 1 : deux journées consécutives (14 heures)**

- Favoriser le travail en pluriprofessionnalité : constituer, animer et coordonner une équipe composée de différents professionnels et de patients ressources
  - Identifier, reconnaître et mobiliser, dans son établissement et sur son territoire, les professionnels, associations et institutions susceptibles de s'impliquer dans l'éducation thérapeutique, avec leurs contributions respectives
  - Préparer et animer une réunion, expérimenter différentes modalités de travail collectif et d'échanges
  - Organiser et animer le travail en équipe, définir les modalités de concertation, de prise de décision, de coordination et de partage d'information

- Coordonner l'éducation thérapeutique  
1<sup>ère</sup> partie : coordonner la conception d'un programme
  - Analyser les besoins et attentes des patients, le contexte institutionnel et réglementaire, les ressources mobilisables

- Définir des objectifs

#### **Module 2 : deux journées consécutives (14 heures)**

- Coordonner l'éducation thérapeutique  
2<sup>ème</sup> partie : coordonner la mise en œuvre et l'évaluation d'un programme
  - Construire un parcours d'éducation thérapeutique intégré au parcours de soins, des séances individuelles et/ou collectives d'acquisition de compétences ou de résolution de problèmes
  - Planifier et suivre les activités
  - Concevoir un dispositif et des instruments d'évaluation, mettre en œuvre l'évaluation annuelle et quadriennale des programmes d'éducation thérapeutique

#### **Intersession : 5 heures en autonomie**

- Réaliser et rédiger un travail personnel en rapport avec l'activité de coordination, témoignant de l'aptitude du participant à analyser ses propres pratiques et celles de l'équipe qu'il coordonne

#### **Module 3 : une journée (7 heures)**

- Evaluer, communiquer, valoriser
  - S'inscrire dans une dynamique d'amélioration permanente de la qualité des pratiques, communiquer, par écrit et par oral, sur l'expérience de l'équipe et sur le programme
  - Remettre, présenter et analyser collectivement les travaux personnels réalisés en intersession

## Contenu

- Place et fonction des différents acteurs de l'éducation thérapeutique (professionnels hospitaliers et libéraux, réseaux, associations de patients, institutions...) : modalités d'articulation et de communication entre eux
- Coordination du travail en pluriprofessionnalité, animation d'équipe
- Education thérapeutique du patient : définitions, critères de qualité, textes réglementaires, recommandations officielles
- Modes d'intégration de l'éducation thérapeutique aux parcours de soins des patients : dans le travail quotidien des soignants et à travers des activités ou des programmes spécifiques
- Evaluation en éducation thérapeutique, évaluation annuelle et quadriennale des programmes
- Analyse de pratiques et d'outils de coordination d'équipe, de gestion et d'évaluation de programme d'éducation thérapeutique (situations apportées par les personnes en formation et par les formateurs)

## Démarche pédagogique

- Les participants à la formation sont des professionnels en activité : la formation, extrêmement concrète, s'appuie donc sur leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrit dans la même logique que celle préconisée pour mettre en œuvre l'éducation thérapeutique : elle respecte notamment les différentes étapes de la méthodologie de projet et sollicite, à chacune des étapes, la participation des personnes en formation.
- Le travail en interprofessionnalité est pratiqué à chaque module. Une attention

particulière est portée à la diversité et à la complémentarité des compétences au sein du groupe en formation. Des séances de travail en petits groupes facilitent notamment l'expression de chacun et les échanges.

- Au fil des journées de formation, les participants découvrent, expérimentent, et éventuellement créent, des techniques et outils d'organisation, d'animation, de coordination et d'évaluation.

## Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction des participants (évaluation d'impact de niveau 1)
- Mise en situation et réalisation d'un travail personnel en intersession pour évaluer l'acquisition de connaissances et compétences (évaluation d'impact de niveau 2).
- Plan d'action permettant d'évaluer la façon dont chaque participant prévoit de faire évoluer ses pratiques professionnelles (évaluation d'impact de niveau 3).

## Tarif :

Nous consulter : [formation@afdet.net](mailto:formation@afdet.net)